



# DOSSIER DE PRESSE

**NOUVELLES RURALITES**  
Réunion de Guéret – 30 novembre 2012



Vendredi 30 novembre 2012

# Voir la ruralité autrement

## L'enjeu des Nouvelles Ruralités

En 2008, l'INRA (institut national de recherche agronomique) a conduit une étude prospective sur les nouvelles ruralités en France à l'horizon 2030. Cette étude, conduite avec le concours d'un groupe d'experts pluridisciplinaires, propose quatre scénarios d'évolution possible et apporte un éclairage pour les acteurs et les pouvoirs publics, sur l'évolution de la ruralité dans les territoires et ses conséquences pour l'agriculture.

Cette prospective montre que les espaces ruraux sont loin d'être voués au déclin : de nouvelles formes de ruralité apparaissent et sont étroitement liées aux dynamiques urbaines, produisant une « géo-diversité » des territoires. Elle illustre combien les systèmes agricoles et alimentaires seront influencés par ces dynamiques urbaines et comme celles-ci, en retour, peuvent être infléchies par une participation des acteurs agricoles à une gouvernance territoriale forte.

« *La campagne est désormais un espace aux multiples usages, où des individus travaillent, habitent et se détendent tout en tissant continuellement des liens avec une diversité des territoires* », indique cette étude de l'INRA.

## Quatre départements et un manifeste

Le 10 juillet dernier, à Bourges, les présidents des conseils généraux de l'Allier (Jean-Paul Dufrègne), du Cher (Alain Rafesthain), de la Nièvre (Patrice Joly) et de la Creuse (Jean-Jacques Lozach) ont officiellement lancé le manifeste des Nouvelles Ruralités, par lequel ils veulent faire entendre une autre approche des territoires qu'ils administrent. Ce faisant, ils puisent à la fois dans l'étude prospective de l'INRA et dans leur volonté de faire de leurs territoires des espaces de projet et d'avenir.

Les quatre présidents d'exécutifs partagent l'enjeu de l'avenir des territoires ruraux, spécifiquement des territoires emblématiques du nord du Massif central en déprise démographique. Ces quatre Départements appartiennent à 4 régions administratives différentes (Auvergne, Centre, Limousin, Bourgogne) mais présentent des réalités communes.

Dans un contexte de métropolisation active, de débats autour de la structuration territoriale, d'avancées technologiques permanentes, d'exigences accrues de la part de nos concitoyens en termes de qualité et de facilité de vie, confrontés eux-mêmes à de vrais défis (démographie, économie, emploi), les territoires ruraux disposent pourtant de sérieux atouts pour attirer de nouvelles populations : vastes espaces, capacités d'innovation, bassins de vie à l'échelle humaine, cadre de vie préservé, etc. Malheureusement, leurs déficits d'infrastructures, de services publics, la crise de l'emploi traditionnel et de la démographie médicale sont des handicaps qui freinent leur développement.

Ces ruralités n'opposent pas l'urbain au rural, mais défendent plutôt la notion d'équilibre et d'interdépendance entre les deux. Par leur action, les quatre présidents de ces conseils généraux veulent promouvoir l'équilibre et l'interdépendance entre l'urbain et le rural, posant leurs départements en modèles alternatifs, à l'adresse du Gouvernement, des élus, des associations d'élus nationaux et locaux, du grand public.

Par la voie du Manifeste des Nouvelles Ruralités, 4 objectifs sont poursuivis :

- ➔ Valoriser les atouts des territoires ruraux autour du concept de « nouvelles ruralités »
- ➔ Défendre un modèle de développement équilibré des territoires ruraux complémentaire à l'urbanité et à la métropolisation, sans opposer les uns aux autres
- ➔ Revendiquer pour ces territoires l'équité territoriale et le principe de solidarité nationale
- ➔ S'inscrire dans une république solidaire qui lutte contre les fractures territoriales et sociales

## Vers une convention de coopération

Les départements de l'Allier, du Cher et de la Nièvre travaillaient en partenariat depuis trois ans. Ils ont été rejoints par la Creuse à l'occasion du lancement du manifeste des Nouvelles Ruralités, le 10 juillet à Bourges, et travaillent désormais à l'élaboration d'une nouvelle convention concrétisant leur partenariat. Cette convention, qui devrait être présentée devant les assemblées départementales concernées d'ici le mois de mars 2013, sera articulée autour de trois niveaux d'action :

- Poursuite des réunions thématiques de travail sur un objectif d'échange d'expérience
- Actions politiques et revendicatives, en particulier autour du concept de Nouvelles Ruralités
- Mise en place d'un projet commun opérationnel par département et pour chaque année

Les différentes thématiques abordées par les groupes de travail sont les suivantes : dialogue citoyen et démocratie participative ; déchets ménagers, cohérence départementale ; marketing territorial, accueil ; évolution des pratiques sociales professionnelles ; restauration collective dans les collèges et circuits courts ; finances et péréquation ; subventions aux communes et intercommunalités, contractualisation ; maintien à domicile.

Au niveau des actions revendicatives, les quatre départements ont déjà effectué des démarches dans le cadre du congrès de l'ADF (Assemblée des départements de France), avec pour objectif la création d'un groupe de travail national permettant d'alimenter le débat sur l'acte 3 de la décentralisation, la péréquation et l'aménagement du territoire.

Enfin, s'agissant des projets opérationnels, chacun est porté par un Département mais fait l'objet d'un travail commun au sein d'un groupe de travail. Ces projets sont les suivants :

- Rencontres de la filière automobile, pilotage Conseil Général de l'Allier
- Valorisation et développement des formations post-bac sur les quatre départements, pilotage Conseil Général du Cher
- Economie résidentielle en zone rurale, pilotage Conseil Général de la Creuse
- Tourisme et définition de produits communs à mettre sur le marché, pilotage Conseil Général de la Nièvre

## Vers un colloque en 2013

Les quatre départements travaillent à l'organisation d'un colloque national, qui pourrait se dérouler en juin 2013 dans l'Allier et dont l'objectif est d'alimenter la réflexion des conseils généraux sur leurs modes d'action publique, d'enrichir le débat sur la décentralisation (nouveaux modèles de contractualisation entre les territoires, politiques différenciées, etc.), mais aussi de peser sur le Gouvernement dans ses décisions actuelles.

S'il ne s'agit pas d'être dans la seule revendication mais bien au contraire de faire des propositions, l'idée demeure de présenter à l'issue de ce colloque une liste de propositions, qui pourra s'appuyer sur les contributions des départements. Le colloque sera ainsi une étape dans la démarche globale « Nouvelles Ruralités ».

Le format retenu pour ce colloque est celui d'une journée, qui comportera des tables rondes d'experts. Il s'adressera prioritairement aux élus, institutionnels, acteurs socio-économiques et journalistes.

Organisé conjointement par les départements de l'Allier, du Cher, de la Creuse et de la Nièvre, ce colloque aura pour partenaires l'ADF et les départements membres du futur groupe de travail national « Nouvelles Ruralités ». Il est prévu d'y associer les ministères de l'Égalité des Territoires (Cécile Duflot) et de la Décentralisation (Marylise Lebranchu).